

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2026

L'INFOLETTRE URPS - SF - IDF

*Le bulletin d'information
des sages-femmes libérales d'Île de France*



SOMMAIRE

- 1 OBLIGATION LEGALE
- 2 CPTS
- 3 NUMÉRIQUE EN SANTÉ
- 4 AUTRES EVENEMENTS


3 min de lecture
TOP CHRONO !!!

OBLIGATION LEGALE



Depuis le 1er Septembre 2026, toutes les structures immatriculées avec un SIREN doivent adhérer à une plateforme de facturation électronique agréée (sauf les associations non assujetties à la TVA ou exonérées de TVA).

Cette plateforme permet de recevoir et d'émettre les factures entre professionnels.

Les sages-femmes libérales doivent donc répondre à cette obligation.

L'obligation concerne actuellement uniquement la réception des factures émises par les grandes structures. Au 1er Septembre 2027, toutes les factures émises et reçues par et vers un professionnel devront transiter par la plateforme.

 **Bonne nouvelle** : les actes de soins effectués par les sages-femmes, qu'ils soient conventionnés ou pas ne sont pas concernés puisqu'ils sont facturés à des patients et non des professionnels. Vous pourrez donc continuer à facturer comme avant.

En revanche, si vous réalisez des prestations facturées à des professionnels (formation, expertises), même si vous êtes en dessous du seuil de TVA, vous devrez éditer vos factures sur la plateforme à partir du 1er Septembre 2027.

 **Si vous ne l'avez pas encore fait, il est important de choisir rapidement une plateforme de facturation électronique agréée.**

Certaines plateformes sont gratuites. Votre éditeur de logiciel de comptabilité, votre expert-comptable, votre banque peuvent vous proposer des solutions; n'hésitez pas à comparer les tarifs.

ATTENTION :

- De fausses informations circulent, parfois même véhiculées par des comptables.
- Aucune obligation à souscrire à des contrats professionnels pour le téléphone, internet, la banque etc... Ne pas confondre facture électronique et frais professionnels. Nous avons toujours le droit de passer en frais professionnels des factures d'abonnement non professionnels mais à usage professionnel, réglées avec le compte professionnel.
- On ne sait pas non plus si les factures papier et PDF seront à mettre à disposition sur la plateforme de facturation électronique.

N'anticipons pas des actions dont personne ne sait si elles seront à terme obligatoires ou pas.

CPTS

Sages-femmes libérales, profitez de cette rentrée pour rejoindre notre groupe de soutien sur la thématique des CPTS !



- 👉 Vous souhaitez adhérer à la CPTS de votre secteur mais vous ne savez pas comment faire ?
- 👉 Vous n'arrivez pas à trouver votre place au sein de votre CPTS ?
- 👉 Vous avez besoin de soutien et d'accompagnement pour monter un projet au sein de votre CPTS ?
- 👉 Vous vous posez des questions restées sans réponse ?

Votre place compte : ensemble, construisons une présence sage-femme forte en CPTS.

Sur le premier semestre 2026, l'URPS SF IDF est également à l'initiative de deux projets autour la thématique des CPTS :

🔍 Une **enquête qualitative** auprès des CPTS d'Ile-de-France sur leur mode de fonctionnement et leurs actions périnatalité/santé de la femme mise en œuvre sur leurs territoires. Découvrez les résultats de cette enquête en cliquant [ICI](#).

📝 Un **groupe de travail** afin d'élaborer une **fiche outil méthodologie de projet** répondant aux attentes des sages-femmes libérales souhaitant s'investir dans leur CPTS.

NUMERIQUE EN SANTE : OUTILS ET SECURITE

OUTILS NUMÉRIQUES EN SANTÉ

Simplifier le parcours de soins en périnatalité

ROR
Répertoire Opérationnel des Ressources
Identifier facilement les ressources et compétences disponibles sur votre territoire

DMP
Dossier Médical Partagé
Partager en toute sécurité les informations essentielles de vos patientes

SantéLien
La plateforme eParcours Île-de-France
Échanger et coordonner vos prises en charge avec les professionnels de santé

3 CAPSULES VIDÉO
pour comprendre, utiliser et intégrer ces outils au quotidien

DES OUTILS AU SERVICE DE LA COORDINATION ET DE LA QUALITÉ DES SOINS

INFORMEZ-VOUS, ADOPTEZ-LES, FAITES LA DIFFÉRENCE !

SantéLien
La solution eParcours d'Île-de-France

Les outils numériques occupent une place croissante dans la coordination des parcours de soins et l'amélioration de la prise en charge des patientes.

Vous n'avez pas encore visionné nos trois capsules vidéo pédagogiques, dédiées à des solutions concrètes et utiles au quotidien ?

Retrouvez les 3 capsules vidéo juste ICI

- **Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR)** : pour identifier facilement les ressources disponibles sur votre territoire et orienter vos patientes.
- **Dossier Médical Partagé (DMP)** : pour centraliser et partager les informations de santé en toute sécurité
- **SantéLien** : pour fluidifier les échanges entre professionnels et améliorer la coordination ville-hôpital

Ces capsules vidéos seront projetées à l'occasion du **Webinaire Sécurité numérique dans l'exercice quotidien des sages-femmes libérales** proposé par l'URPS Sages-Femmes Île-de-France et le Conseil de l'Ordre des Sages-Femmes d'Île-de-France :



Webinaire Sécurité Numérique

dans l'exercice quotidien des sages-femmes libérales

**JEUDI 26 NOVEMBRE 2026
de 12h30 à 14h00**



Inscrivez-vous [ICI](#)



- > Projection des capsules vidéos de l'URPS SF IDF
- > Rappel du cadre de l'exercice de la sage-femme libérale
- > Protection des données (RGPD), sécurité des dossiers numériques, responsabilité civile et pénale du soignant, assurances cyber-risques
- > Temps d'échange

>> [Inscrivez-vous ICI](#) <<

AUTRES EVENEMENTS



À l'occasion de la semaine de la sécurité des patients 2026, la STARAQS, en collaboration avec les réseaux de périnatalité franciliens et l'URPS Sages-Femmes Île-de-France, propose un **nouveau webinaire sur un "Événement Indésirable Grave (EIG) remarquable sur le parcours en périnatalité : diabète pré-existant et grossesse"**.

Nous vous invitons à vous inscrire et à réserver dès à présent cette date dans votre agenda :

Mardi 15 septembre 2026
De 12H30 à 13H30

>> Inscrivez-vous ICI <<



L'AIUF vous donne rendez-vous pour une **nouvelle édition des Semaines Interpro du 5 au 14 octobre 2026 !**

5 webinaires vous seront proposés pour valoriser l'interprofessionnalité, mieux connaître le rôle de chaque professionnel dans les parcours de soins et renforcer les coopérations entre acteurs de santé.

Au programme :

🧠 AVC

🦷 Bruxisme

🧒 Troubles neurodéveloppementaux

🚶 Activité physique autour de la santé de la femme

👴 Dépistage des fragilités chez les personnes âgées

Les inscriptions sont ouvertes :

<https://app.livestorm.co/association-interurps-francilienne>

**Suivez l'ensemble de notre actualité
sur le [site de l'URPS SF IDF](#) et les réseaux sociaux !**



URPS SAGES-FEMMES Ile-de-France

2 RUE JULIETTE RÉCAMIER, 75007, PARIS

You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

[Se désinscrire](#)

